

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 septembre 2019

PRESENTS : MINVIELLE Maurice, BARRERE Stéphanie, BENAZETH Chantal, CABRESIN Vanessa, CASTERAN Josiane, CAZABAN-CARRAZE Bernard, LACOSTE Danielle, MILLET René, PUJO Delphine.

EXCUSES : LABORDE Jean-Louis, ROCHE Emmanuel.

ABSENTS: CLAVERIE Xavier, GOUA DE BAIX Véronique.

SECRETAIRE DE SEANCE : CASTERAN Josiane

PORTE A CONNAISSANCE DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT en application de l'article L2322-1 et L2322-2 du Code des Collectivités Territoriales et des articles L2122-22 du Code des Collectivités Territoriales

ADDITIF A L'ORDRE DU JOUR : le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'inscription à l'ordre du jour des affaires suivantes :

-

1) Approbation CR CM 4 juin 2019 : à l'unanimité

2) **Adressage** : Afin de prévoir la mise en place de la fibre, il a été réalisé un fichier avec dénomination des voies et numérotage avec l'APGL-Géo64. Ce fichier servira aux services de secours, la poste,

Le conseil municipal, à l'unanimité DECIDE que les voies et places publiques ci-après désignées par le numéro sous lequel elles figurent au plan annexé recevront les dénominations suivantes:

Numéro Plan	Dénomination
1	IMPASSE GASTON HECHES
2	RUE DU CORPS FRANC POMMIES
3	RUE DU BOIS
4	RUE DU CHATEAU
5	RUE DES PALMIERS
6	CHEMIN DES ECOLES
7	IMPASSE DU CANAL DU MOULIN
8	RUE DE L'OSSAU
9	IMPASSE DU GENERAL BIDOT
10	RUE DU COUCHANT
11	RUE MONSEIGNEUR THEAS
12	RUE DU PRE DU ROY
13	RUE DES SAPINS
14	RUE DU POUBLAN
15	RUE DU VIEUX MOULIN
16	RUE DE L'AUSSERE
17	RUE DU CAMI BIELH
18	RUE LES SANSONNETS
19	CHEMIN DES TOURTERELLES
20	RUE DU PIC DU GER
21	IMPASSE DU HOURCAAS
22	CHEMIN DES PYRENEES

3) **SEABB – Modification statuts** : Suite à la fusion des syndicats, des demandes d'adhésion ou de retrait, les statuts du Synd Eau Assain Béarn Bigorre ont été modifiés.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

ACCEPTE : les modifications des compétences et de représentativité du SEABB

APPROUVE : Les statuts tels que présentés

4) **Centre de Gestion – Renouv. Contrat Assurance statutaire** : L'assurance couvre les risques de congés maladies – Accidents de travail. Le contrat prend fin en décembre 2020, il convient de réaliser les appels d'offres pour la période 2021/2024.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité : de confier au CDG 64 le soin de lancer une procédure de consultation, en vue, le cas échéant, de souscrire pour son compte des contrats-groupe d'assurance auprès d'une entreprise d'assurance agréée.

→ pour les fonctionnaires affiliés à la CNRACL : décès, accident du travail / maladie professionnelle, maladie ordinaire, longue maladie / longue durée, maternité / paternité / adoption...

→ pour les agents relevant du régime général et affiliés à l'IRCANTEC : accident du travail / maladie professionnelle, grave maladie, maternité / paternité / adoption, maladie ordinaire...

5) **PLUI – Réunions publiques** : René MILLET fait un rappel de la procédure en cours. Le zonage est arrêté, un plan est présenté en séance.

L'ancienne gravière n'est pas suffisamment repérable, elle devrait être signalée en blanc.

La réunion d'information pour Barzun aura lieu le Me 18/9 à 19h30 – Mairie de Pontacq.

Mais deux autres réunions identiques : Mairie de Soumoulou le Ma 17/9 à 19h30 et Foyer de Ger le Ma 24/9 à 19h30.

6) **Compteurs Linky** : C'est la société Solutions 30 qui installe. Le 4 septembre pour les biens municipaux (locaux et éclairages publics), le 5 septembre pour les bâtiments locatifs.

7) **SAUR** : En septembre-octobre, la télé-relève sera réalisée pour les compteurs d'eau. Les techniciens passeront dans chaque foyer afin d'apporter une modification technique aux compteurs. Chacun sera préalablement avisé par courrier de la SAUR/SATEG.

8) **Rentrée scolaire** : La rentrée s'est bien passée. 43 élèves à la rentrée. 22 CP/CM2 et 21 PS/GS. 1 PS devrait arriver en janvier.

9) **Travaux** : la peinture des bâtiments est en cours, le grillage de l'école a été installé.

10) **QUESTIONS DIVERSES/INFORMATIONS**

○ **Des réunions pour le RGPD (Règlement Général de Protection des données)** auront lieu les Mardi 3/9 – Ve 20/9 et Lu 14/10 avec l'association Fibre64. La première concernait les obligations des communes à sécuriser les données personnelles qu'elles collectent dans le cadre de leurs fichiers (élections, cantine, aînés,...), celle du 20 septembre, apprentissage du logiciel et le 14 octobre, bilan.

○ **Entente Barzunaïse** : Monsieur le Maire présente un courrier de remerciement pour la subvention. L'équipe des filles est au championnat régional. De nouveaux maillots sont été acquis avec les logos des sponsors : Commune, CCNEB et Département

○ La **Fédération Française de Hand** a informé la commune que le club de Hand avait obtenu le Label Bronze pour son école de hand.

○ **Démission Maire Hours** : Monsieur le Maire informe le conseil de la démission du maire de Hours et l'informe que le nouveau maire est M David DOUAT.

○ **Comité des Fêtes** : Monsieur le Maire informe le conseil que pour l'année 2020, 13 jeunes sont conscrits avec 4 suiveurs. Il est fait état (photos à l'appui) du mauvais entretien de cette salle. Une mise en demeure a été faite au jeune responsable qui détient les clés. Un courrier va leur être adressé pour organiser un Comité des Fêtes pour les futures fêtes de janvier 2020. Faute de quoi, le Conseil et le CCAS n'organisera pas le traditionnel repas du vendredi soir car ce n'est pas notre vocation.... Et éventuellement s'il n'y a pas de Comité, il n'y aura pas de fêtes en janvier 2020. Il faut savoir que la jeunesse s'était engagée fin 2018 à constituer un groupe. A ce jour rien n'a été fait.

○ Le **repas du CCAS** aura lieu le dimanche 29 septembre 2019.

○ Des **travaux d'enfouissement électriques** sur le chemin des écoles et sur la rue du bois seront réalisés entre le 6 janvier 2020 et le 28 février 2020.

○ **Elections** : M. le Maire confirme qu'il ne participera pas aux prochaines élections de mars 2020 pour des raisons d'ancienneté dans la fonction et son souhait de renouvellement par de plus jeunes élus.

Fin de la séance à 23h00



Le Maire
Maurice MINVIELLE